



Schoggitaler
Ecu d'or
Tallero d'oro
Taler d'aur

Rapport annuel 2016 Ecu d'or



Jardins & Parcs



Schoggitaler / Ecu d'or
Zollikerstrasse 128, 8008 Zürich
T 044 262 30 86
info@schoggitaler.ch
www.schoggitaler.ch, www.ecudor.ch, www.tallero.ch
Postkonto 80-4943-5, CHE-104.152.891 MWST



Campagne de l'Ecu d'or 2016

Rapport annuel et d'activité



Objectif

L'Ecu d'or est un projet commun de Pro Natura et de Patrimoine suisse. En 1946, le produit de la première campagne a permis de sauver le lac de Sils. Depuis, les écus en chocolat sont vendus en faveur de la préservation des plantes et des animaux menacés ainsi que pour la sauvegarde des paysages et des monuments historiques. En 2016 l'Ecu d'or a 70 ans. Pas moins de 44 millions de ces pièces en chocolat ont été produites à ce jour.

La vente s'est déroulée avec assiduité au profit des **Jardins & Parcs**.

Une structure modeste

Du 29 août au 26 septembre 2016, environ 30'000 élèves et les bureaux de poste ont vendu 353'338 écus dans l'ensemble du pays. Le revenu net se monte à 869'377 francs. Environ un tiers de cette somme est contribué à la préservation et à la création de beaux espaces verts, les deux-tiers restants reviennent à Patrimoine suisse, à Pro Natura.

Un grand merci aux enseignantes et enseignants et à toutes les classes qui, en 2016, ont fait le succès de l'action. Nos remerciements s'adressent aussi aux personnes qui, depuis des années, achètent des écus d'or. Elles contribuent, par leur fidélité, à la préservation des biens culturels et à la réalisation de projets de protection de la nature.

Une bonne chose pour une bonne cause

L'écu d'or est fabriqué avec du lait suisse entier bio, ainsi qu'avec du sucre et du cacao issus du commerce équitable. L'emballage et la manutention sont en grande partie effectués par des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Martin à Herrliberg, un atelier pour des personnes atteintes d'un handicap.

Longue vie à l'Ecu d'or!

Cordialement

Eveline Engeli
Responsable de l'Ecu d'or

Rapport de l'auditeur
sur les comptes annuels 2016
du
**Fonds commun „Ecu d'or“ de
Patrimoine Suisse et de
Pro Natura, Zurich**

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du

Fonds commun „Ecu d'or“ de Patrimoine Suisse et de Pro Natura, Zurich

comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le compte relatif à la modification du capital du fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité des organes directeurs

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe aux organes directeurs. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les organes directeurs sont responsables du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

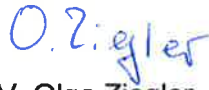
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse, au contrat d'associés et à Swiss GAAP RPC.

Zurich, le 28 mars 2017

Argo Consilium AG



Marc-André Eigenmann
Expert comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



i. V. Olga Ziegler
Fiduciaire avec diplôme fédéral
Réviseur agréé

Annexe: les comptes annuels 2016

**Fonds commun "Ecu d'or"
de Patrimoine suisse et de Pro Natura, Zurich**

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIFS	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
	CHF	CHF
<i>Actif circulant</i>		
Liquidités	1'172'492.55	973'250.04
Créances provenant de ventes	3'384.10	3'841.00
Provision pour créances douteuses	- 400.00	- 400.00
Autres créances à court terme	7'534.05	11'707.00
Comptes de régularisation actifs	11'561.90	20'253.45
<i>Total actif circulant</i>	<i>1'194'572.60</i>	<i>1'008'651.49</i>
 <i>Actif immobilisé</i>		
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
<i>Total actif immobilisé</i>	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
	<u>1'194'573.60</u>	<u>1'008'652.49</u>
 PASSIFS		
 <u>Capitaux de tiers</u>		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	18'801.30	2'857.30
Comptes de régularisation passifs	11'700.00	18'700.00
<i>Total capitaux étrangers à court terme</i>	<i>30'501.30</i>	<i>21'557.30</i>
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Provision pour subsides accordés	857'000.00	678'000.00
<i>Total capitaux étrangers à long terme</i>	<i>857'000.00</i>	<i>678'000.00</i>
<i>Total capitaux de tiers</i>	<u>887'501.30</u>	<u>699'557.30</u>
 <u>Capital d'organisation</u>		
Fonds libres	<u>307'072.30</u>	<u>309'095.19</u>
	<u>1'194'573.60</u>	<u>1'008'652.49</u>

**Fonds commun "Ecu d'or"
de Patrimoine suisse et de Pro Natura, Zurich**

Compte d'exploitation 2016

	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
Produit de la vente de l'Ecu d'or	1'519'940.25	1'632'473.75
Ventes directes	52'029.14	44'323.35
Ventes à la poste	146'619.96	164'648.02
Ventes spéciales	14'617.30	13'974.50
Dons	5'812.25	7'278.15
Pertes sur débiteurs	0.00	742.90
<i>Produits nets</i>	<i>1'739'018.90</i>	<i>1'863'440.67</i>
Matières	- 410'496.90	- 393'732.25
<i>Résultat brut</i>	<i>1'328'522.00</i>	<i>1'469'708.42</i>
Charges de personnel	- 121'046.40	- 145'671.90
Charges pour informations générales	- 78'785.15	- 68'569.24
Charges de distribution	- 218'132.60	- 231'273.25
Autres charges d'exploitation	- 41'181.89	- 48'539.78
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>- 459'146.04</i>	<i>- 494'054.17</i>
Amortissement de l'actif immobilisé	0.00	- 9'999.00
<i>Résultat d'exploitation avant résultat financier et utilisation des fonds</i>	<i>869'375.96</i>	<i>965'655.25</i>
Revenus du capital	1.15	45.40
<i>Résultat avant utilisation des fonds</i>	<i>869'377.11</i>	<i>965'700.65</i>
Utilisation en faveur de		
- Objet principal	- 257'000.00	- 286'000.00
- Patrimoine suisse	- 300'000.00	- 326'000.00
- Pro Natura	- 300'000.00	- 326'000.00
- Fondation pour la protection du paysage		- 20'000.00
- Informations projets	- 14'400.00	- 6'664.15
<i>Résultat de l'exercice</i>	<u><u>- 2'022.89</u></u>	<u><u>1'036.50</u></u>

**Fonds commun "Ecu d'or"
de Patrimoine suisse et de Pro Natura, Zurich**

Tableau de financement 2016

Le tableau de financement indique la modification des liquidités, réparties entre les activités opérationnelles, les activités d'investissement et les activités de financement. Le tableau de financement est établi selon la méthode indirecte.

	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
<u>Cash-flow issu des activités opérationnelles</u>		
Résultat avant utilisation des fonds	869'377.11	965'700.65
Modification créances provenant de ventes	456.90	4'602.20
Modification provision pour créances douteuses	0.00	- 4'600.00
Modification autres créances à court terme	4'172.95	23'689.80
Modification comptes de régularisation actifs	8'691.55	- 5'373.30
Modification dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	15'944.00	- 7'203.55
Modification comptes de régularisation passifs	- 7'000.00	1'680.00
	<u>891'642.51</u>	<u>978'495.80</u>
<u>Cash-flow issu des activités d'investissement</u>		
	<u>0.00</u>	<u>9'999.00</u>
<u>Cash-flow issu des activités de financement</u>		
Versements à		
- Patrimoine suisse	- 46'000.00	- 840'000.00
- Pro Natura	- 612'000.00	- 300'000.00
- Fondation pour la protection du paysage	- 20'000.00	- 30'000.00
Dépenses pour informations projets	- 14'400.00	- 6'664.15
	<u>- 692'400.00</u>	<u>- 1'176'664.15</u>
<u>Cash-flow total de l'exercice</u>		
	<u>199'242.51</u>	<u>- 188'169.35</u>
Liquidités au 1 ^{er} janvier	973'250.04	1'161'419.39
Liquidités au 31 décembre	<u>1'172'492.55</u>	<u>973'250.04</u>
<u>Modification liquidités</u>	<u>199'242.51</u>	<u>-188'169.35</u>

**Fonds commun "Ecu d'or"
de Patrimoine suisse et de Pro Natura, Zurich**

Compte de modification du capital du Fonds 2016

Le bénéfice net généré par l'Ecu d'or 2016 s'élève à CHF 869'377.11. Sur le produit total de la vente, CHF 257'000.00 sont réservés à Patrimoine suisse pour Jardins et Parcs (voir rapport annuel et de performance).

L'année précédente, la contribution était allée à Pro Natura pour Prairies fleuries.

La distribution du résultat avant utilisation du Fonds ressort de la présentation qui suit.

	<u>2016</u> CHF	<u>2015</u> CHF
Capital d'organisation au 01.01.	309'095.19	308'058.69
Résultat avant utilisation des fonds	869'377.11	965'700.65
Surplus	<u>869'377.11</u>	<u>965'700.65</u>
Allocation pour l'objet principal		
- 30 % du résultat	- 260'813.15	- 289'710.20
- Informations projets	14'400.00	6'664.15
- Arrondi	- 10'586.85	- 2'953.95
	<u>- 257'000.00</u>	<u>- 286'000.00</u>
Informations projets	- 14'400.00	- 6'664.15
Patrimoine suisse	- 300'000.00	- 326'000.00
Pro Natura	- 300'000.00	- 326'000.00
Fondation pour la protection du paysage	0.00	- 20'000.00
Résultat de l'exercice	<u>- 2'022.89</u>	<u>1'036.50</u>
Capital d'organisation au 31.12.	<u>307'072.30</u>	<u>309'095.19</u>

Les CHF 678'000.00 comptabilisés l'année précédente sous la rubrique "Provisions pour subsides accordés" ont été versés durant l'exercice aux institutions désignées.

Fonds commun "Ecu d'or" de Patrimoine suisse et de Pro Natura, Zurich

Annexe au 31 décembre 2016

1. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux recommandations en la matière (Swiss GAAP RPC et RPC 21) et aux dispositions du contrat d'associés. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les postes du bilan sont évalués à leur valeur de marché le jour du bouclage du bilan.

2. Personnes proches

Patrimoine suisse et Pro Natura forment la société simple appelée Fonds commun "Ecu d'or" et sont considérés comme personnes proches. En tant que responsables de la vente de l'Ecu d'or, ces deux associations reçoivent pour l'objet principal et leurs projets propres leurs parts respectives au résultat avant utilisation du Fonds. Les transactions avec les associés ressortent du compte de modification du capital du Fonds et du tableau de financement.

3. Organes directeurs

Depuis 1946, Patrimoine suisse et Pro Natura sont conjointement responsables de la vente de l'Ecu d'or en faveur de la préservation de notre cadre de vie. Toutes deux tirent de la vente de l'Ecu d'or une part importante de leurs moyens financiers.

La vente de l'Ecu d'or est dirigée par la commission "Ecu d'or". Les personnes ci-après étaient responsables lors de l'exercice considéré: Sava Buncic (présidence) et Franz Obrist du côté de Pro Natura et Adrian Schmid et Andreas Staeger du côté de Patrimoine suisse. Les organes directeurs ne reçoivent aucun dédommagement.

4. Créances provenant de ventes

Il n'y a pas de créances douteuses d'importance notable. Le risque de perte est estimé à environ 10% (comme l'année précédente) des créances échues.

5. Equipements de bureau

Les équipements de bureau ont été capitalisés en 2013 au prix coûtant de CHF 33'634.30. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative de trois ans. Depuis 2015 les équipements de bureau sont amortisés à CHF 1.00.

6. Produits de la vente

353'338 écus d'or ont été vendus (à peine 7.3% de moins que l'année précédente). Le résultat avant utilisation du Fonds est supérieur de CHF 96'323.54 à l'année précédente.

7. Information

En plus des dépenses ordinaires pour les prospectus, les informations aux vendeuses et vendeurs, etc., il y a eu en 2016 des annonces dans les revues "Educateur", des mailings et des bulletins de commande dans les publications de Pro Natura et de Patrimoine suisse.